



Démarche « Lycées 2040 »

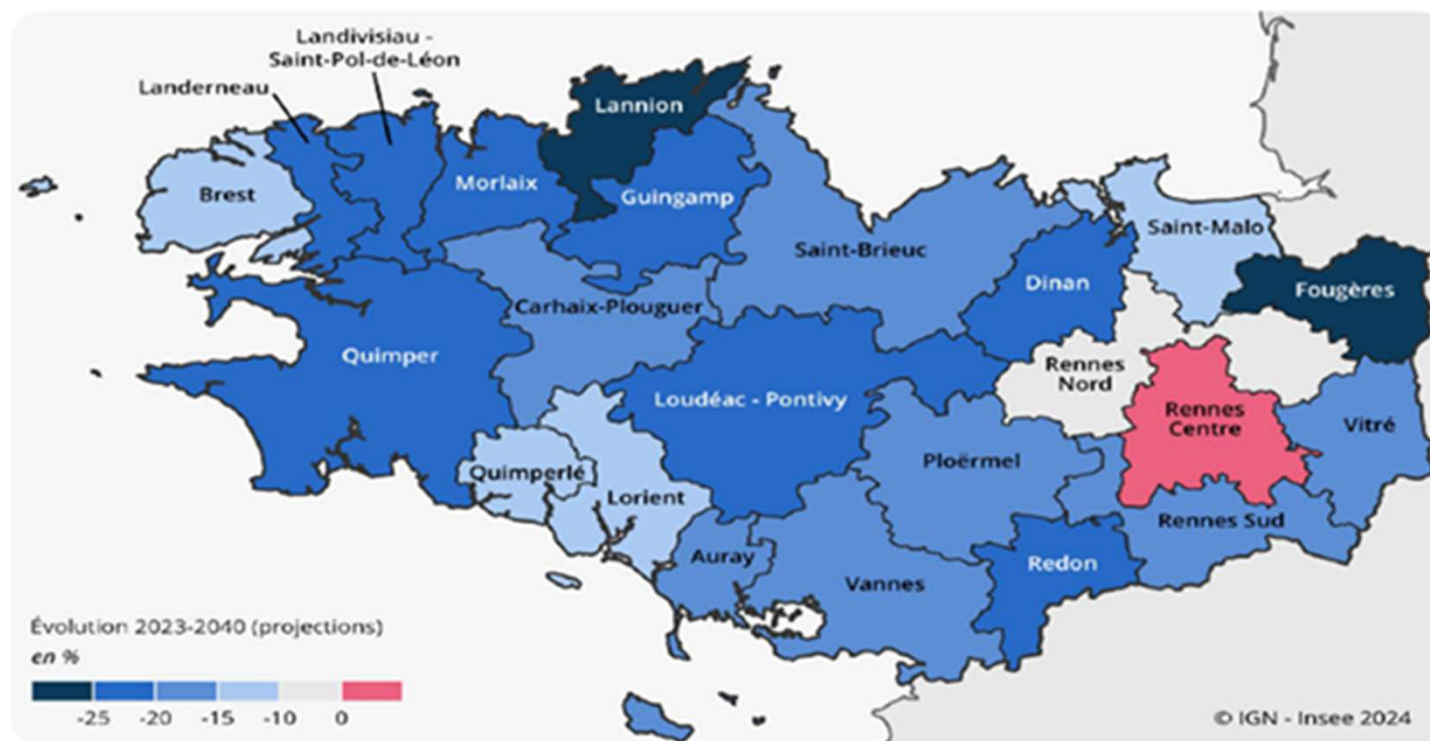
Séminaire du 9 décembre 2025

→ Contexte

- -15 % de lycéens à horizon 2040 (étude INSEE)
- Un rapport de la CRC invitant à l'action
- Un nouveau schéma directeur immobilier des lycées (2026-2035)
- Une carte des formations professionnelles initiales pluriannuelle en lien avec les besoins socio-économiques des territoires et l'enjeu d'accès à la formation pour tous

→ Zoom sur l'étude INSEE

Evolution projetée de la démographie lycéenne entre 2023 et 2040



Lecture : Le nombre de lycéens dans l'aire Parcours de Lannion baisserait de plus de 25 % entre 2023 et 2040.
Source : Insee, Omphale 2022.

→ Zoom sur le rapport CRC

- Effectif lycéens en hausse de 2010 à 2018, avec des perspectives de baisse dans les 10 prochaines années
- Nombre de lycées publics stable depuis 2018, avec des taux d'occupation variables
- Un effort immobilier important mais une hausse des charges de fonctionnement
- Fragilité des lycées agricoles
- Vigilance appelant une action
 - à court terme : secteurs de Lorient et Brest
 - à moyen terme : secteurs de Quimper, Redon, Saint-Brieuc, centre et sud du Finistère, nord et est du Morbihan
- Tension avec hausse des effectifs sur Rennes et sa périphérie

→ La démarche lycée 2040

Objectif recherché : évaluer et anticiper les impacts des évolutions démographiques sur chaque territoire, ainsi que les conséquences potentielles sur le réseau physique des EPLE et la qualité de l'offre pédagogique

→ Faire évoluer le réseau des EPLE pour maintenir une équité géo-sociale face à la réussite scolaire et à l'accès la formation.

→ Les principes / Les points de vigilance

- Maintenir une carte et une offre de formation diversifiée sur l'ensemble du territoire (enseignements de spécialité, options, cartes des langues vivantes), tant dans la voie générale que dans la voie technologique et la voie professionnelle
- Anticiper les éventuels ajustements à prévoir du réseau de transports scolaires
- Traiter l'équilibre public/privé

→ Maintenir la qualité de service

- Prendre en compte les enjeux RH pour les lycées : garantir le maintien d'équipes affectées de manière pérenne et pleinement engagées pour les établissements sur toutes les missions des EPLE (pédagogique, restauration, internats...)
- Donner du sens à des projets pédagogiques dans des établissements de petite taille :
 - Travailler sur les passerelles entre le 1^{er} degré, les collèges et les lycées et à la constitution de cités scolaires
 - Envisager la mutualisation de certaines fonctions, équipes et dotations
 - Définir une trajectoire de fusion des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels, déjà placés sous une direction commune pour créer des lycées polyvalents et simplifier leur organisation, administrative et financière



Méthode et calendrier

→ Phasage

Phase 1 (juillet-décembre 2025) : cadrage et planification des chantiers territoriaux

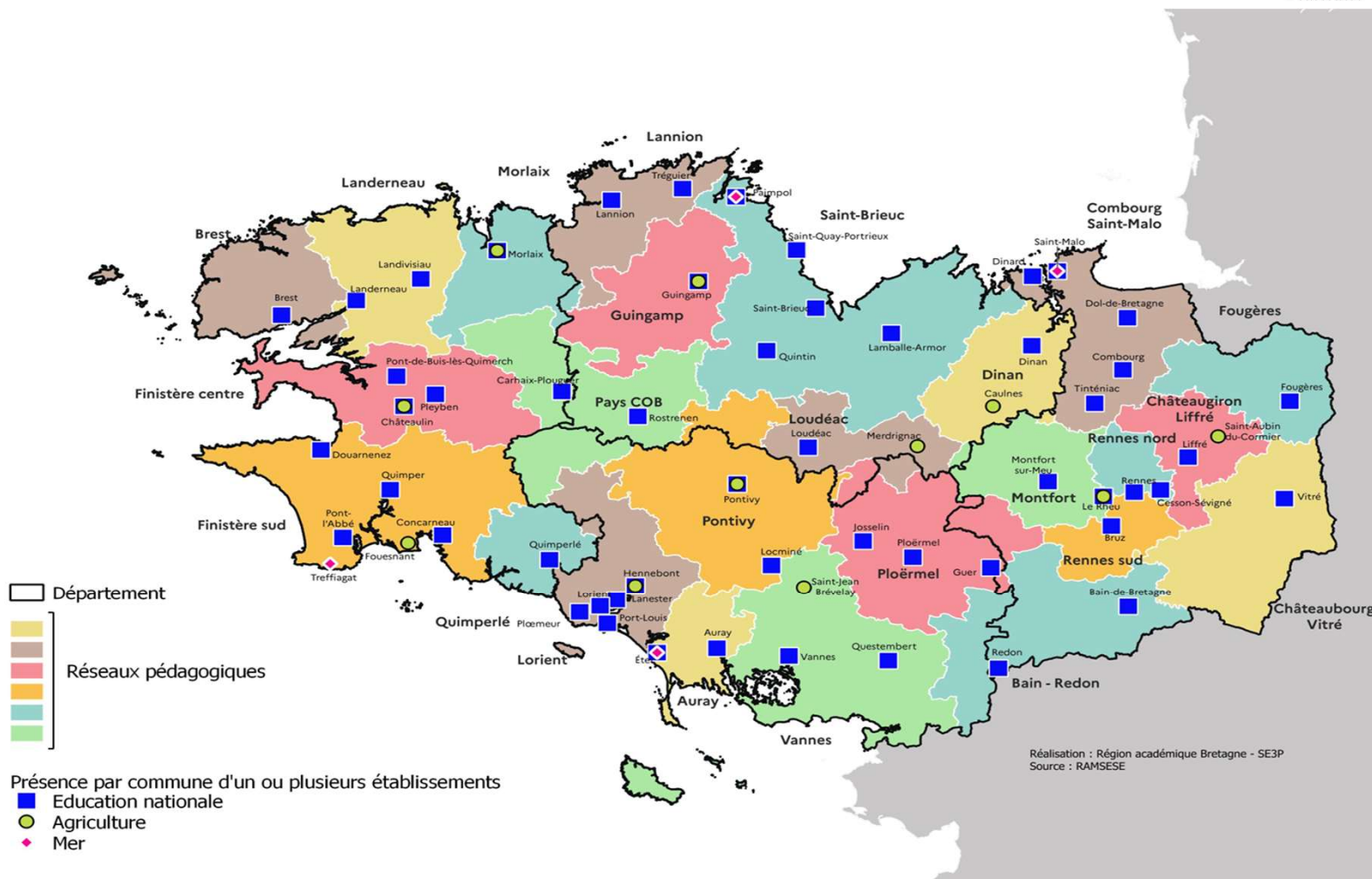
Phase 2 (2026-2027) : concertation locale / solutions d'optimisation et opérations préfiguratrices

 **Adaptation du réseau des EPLE**

→ Phase 1 : temps forts

- Installation d'un COPIL Région-Rectorat (juillet 2025)
- Carrefour des lycées (1^{er} octobre 2025)
- Séminaire (9 décembre 2025)
- Identification des territoires prioritaires
- COPIL n° 2 (15 décembre 2025)

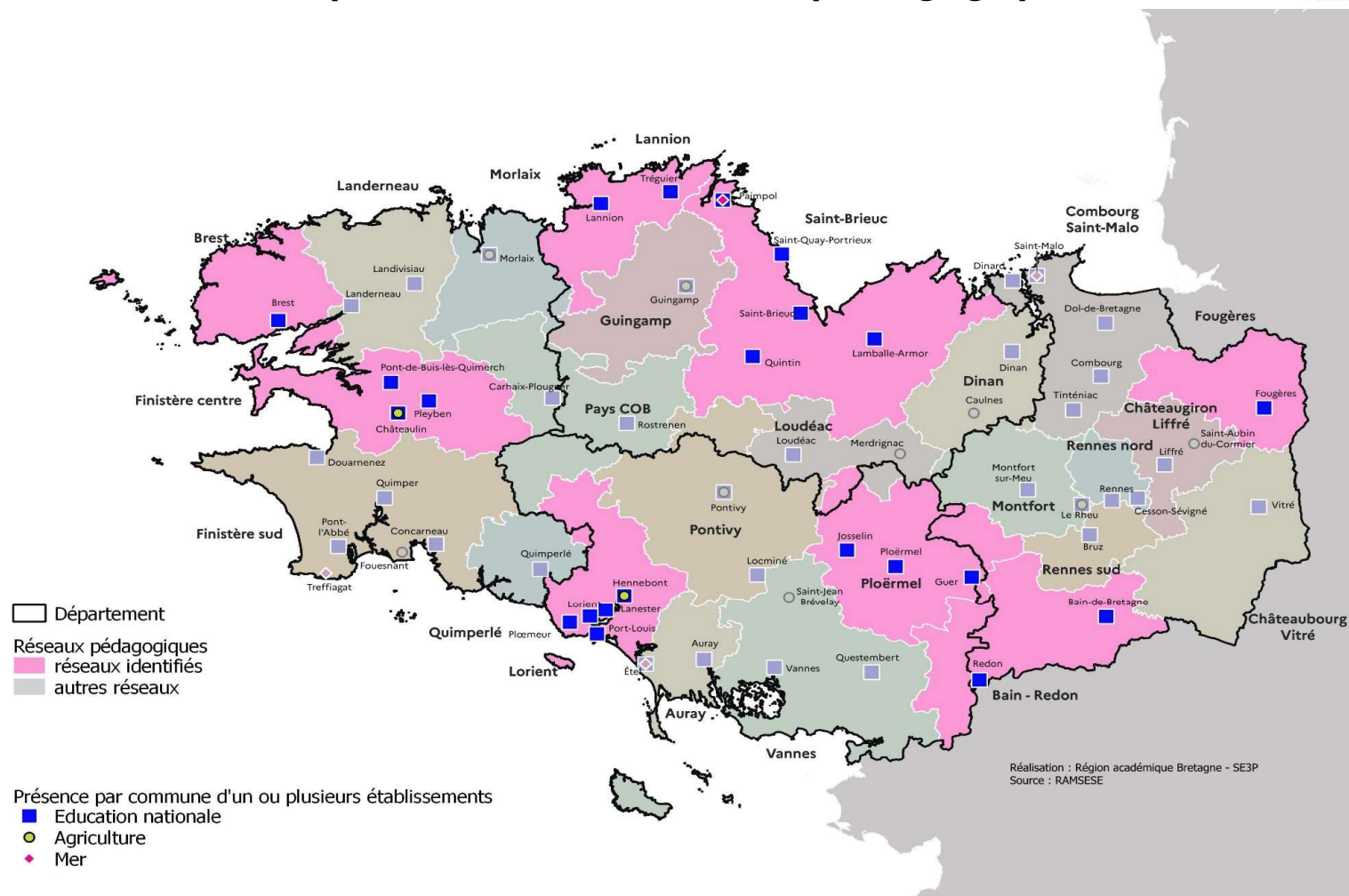
Carte des réseaux pédagogiques



→ Faisceau d'indices

- Contexte global du territoire
- Dynamique démographique
- Concentration d'établissements de petite taille
- Difficultés à maintenir une offre de formation diversifiée
- Etat du bâti
- Coûts de fonctionnement par élève

Vers une réflexion prioritaire pour certains réseaux pédagogiques



→ Phase 2 (janvier 2026-décembre 2027)

- Mener une concertation locale sur les périmètres géographiques définis
- Identifier des leviers de restructuration ou d'évolution des établissements concernés
- Elaborer des scénarios et faire émerger des solutions locales, applicables à court ou moyen terme

Echanges avec la salle

Comment participer ?



1 Allez sur wooclap.com

2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
HOXLEY



Périmètre de la concertation

→ Principes de la concertation

- De nombreux scénarios possibles, selon les établissements et territoires (IP)
- Animer un dialogue afin d'explorer, choisir et déployer les scénarios
 - ✓ Écouter les besoins et contraintes des territoires
 - ✓ Enrichir la réflexion avec l'expertise du terrain
 - ✓ Éclairer la décision politique
- Règle d'or: transparence sur ce qui est ouvert à la discussion et qui décide

→ 3 niveaux de participation envisagés

	Explorer et proposer des scénarios	Eclairer la décision entre plusieurs scénarios	Affiner les conditions de mise en œuvre d'un scénario
Objectif	Identifier des solutions innovantes et adaptées aux établissements et territoires	Choisir l'option la plus adaptée au diagnostic territorial, aux établissements et besoins locaux	Conduire la transition avec et pour les établissements et territoires
Ce qui est mis en discussion	Contenu des scénarios, critères, priorités	Scénario préféré, conditions, ajustements	Modalités pratiques, accompagnement, calendrier
Promesse aux parties prenantes	Co-construire les options mises à l'arbitrage	Influencer le choix final parmi les options	Être informés tôt et pouvoir adapter les conditions de mise en œuvre de la décision



Décisions finales : Rectorat et Région

→ Co-construire la méthode de concertation

- Contribuer à définir la méthode pour les 3 niveaux de participation
 - Objectifs, parties prenantes, freins, leviers, méthode, pilotage etc.
 - A partir la complémentarité de vos points de vue et expériences
 - Etat d'esprit : expression, partage, ouverture, écoute
- Après la pause : répartition en 6 équipages et 3 salles situées au pôle graphique
 - Salle des gommettes **jaunes** - Equipage "Ouessant" et "Groix"
 - Salle des gommettes **bleues** - Equipage "Belle-Ile" et "Molène"
 - Salle des gommettes **vertes** - Equipage "Bréhat" et "Batz"



Merci de votre attention